

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Ouverture de la réunion constitutive du Groupe de coopération parlementaire
entre l'Assemblée nationale et la Chambre des députés italienne

Mercredi 09 mars 2022 à 10h30

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président de la Chambre des Députés, cher Roberto Fico

Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues,

C'est un grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui les travaux du groupe de coopération parlementaire prévu par le protocole que nous avons conclu au nom de deux nos assemblées, le 29 novembre dernier.

La célérité avec laquelle nous mettons en œuvre l'une des principales dispositions de cet accord, alors même que le Parlement français a suspendu ses travaux du fait du calendrier électoral, témoigne de l'importance que nous attachons à l'amitié franco-italienne et de notre volonté de rehausser le niveau des relations entre nos deux parlements.

Cette amitié est tournée vers l'Europe : c'est pourquoi il était important que cette réunion constitutive puisse avoir lieu pendant le semestre de la Présidence française de l'Union européenne.

La conclusion de notre protocole de coopération a accompagné celle du traité entre nos deux États pour une coopération bilatérale renforcée : le traité du Quirinal, signé le 26 novembre dernier par le Président du Conseil, Mario Draghi, et le Président de la République, Emmanuel Macron.

Ce traité rend d'ailleurs hommage à la vitalité de notre coopération et au rôle que peut jouer la diplomatie parlementaire dans le renforcement des relations entre nos deux pays.

La législature, qui pour nous touche à sa fin, nous a fait éprouver la force des liens qui nous unissent, comme l'ampleur des défis que nous avons à surmonter ensemble en Europe.

Dès le début de la pandémie de Covid-19 et tout au long de la crise sanitaire, nous avons échangé des informations précieuses et mené des opérations de solidarité concrètes entre nos hôpitaux. La crise sanitaire a conduit nos gouvernements, avec l'appui des assemblées, à adopter des mesures de soutien à l'économie d'une ampleur budgétaire exceptionnelle. Ce « quoi qu'il en coûte » a porté ses fruits. Alors que le pacte de stabilité et de croissance est suspendu jusqu'à la fin de l'année, la France et l'Italie ont un rôle à jouer pour qu'en 2023, sa réactivation favorise la reprise économique, renforce la souveraineté industrielle et accélère la transition écologique. Nous partageons en effet la conviction que progrès économique, progrès social et progrès environnemental sont indissociables.

En outre, dans le contexte géopolitique que nous connaissons, il me semble indispensable de rappeler la robustesse de notre relation bilatérale en matière de défense et de sécurité. Au-delà des succès que nos armées et nos industriels ont bâtis ensemble au plan capacitaire, en particulier dans les domaines naval et spatial, je tiens à saluer la vitalité de notre collaboration opérationnelle.

C'est particulièrement le cas en Méditerranée, où nos armées sont intervenues de concert, dès l'été 2020, lors des opérations de réassurance conduites aux côtés de la Grèce et de la république de Chypre dans le cadre de l'initiative quadripartite Quad et des exercices interarmées EUNOMIA.

En Méditerranée, espace toujours plus contesté, cristallisant les tensions, les rapports de force et les rivalités entre puissances, l'entente entre nos deux pays est un gage de stabilité pour l'Europe.

C'est pourquoi je me félicite que le traité du Quirinal et la feuille de route franco-italienne qui l'a complété ouvrent la voie à l'amplification de notre coopération en matière de défense et de sécurité. En ces temps troublés, nous ne pouvons qu'encourager l'approfondissement de notre rapprochement, au service du renforcement de l'autonomie stratégique européenne et de la protection des citoyens européens. Dans ce contexte, l'accompagnement et le contrôle parlementaire du dialogue stratégique entre nos gouvernements sont fondamentaux.

Les dimensions de notre coopération sont multiples, et l'impact, au sein même de nos économies, des sanctions décidées contre la Russie vient nous le rappeler. Certains des pays les plus exposés aux conséquences de la crise sur leur politique énergétique sont aussi ceux qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés. La

réforme de la politique migratoire et d'asile européenne est aussi un des chantiers sur lequel la France et l'Italie se sont engagées à travailler ensemble.

Nous voulons que les citoyens européens et les habitants du continent puissent vivre dans une Europe qui exprime certaines des qualités que l'historien Fernand Braudel prêtait à la Méditerranée : « *Mille choses à la fois [...] non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres.* »

La recherche constante de positions partagées, qui est le ressort de notre partenariat, revêt une importance particulière durant ce semestre de présidence française de l'Union européenne.

Celle-ci constitue un temps fort pour nous, députés français ; elle le sera aussi pour les parlementaires et les citoyens de tous les États-membres, avec la conclusion des travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, que nous suivrons avec grande attention.

C'est dans cet esprit d'amitié et de coopération constructive que je vous souhaite de continuer à travailler, sur tous les sujets, des plus consensuels aux plus exigeants. Je suis certain que les présidents délégués, Christophe di Pompeo et Piero Fassino sauront donner du souffle à notre coopération, dans les différents axes d'action prévus par notre accord.

Viva l'amicizia tra l'Italia e la Francia !